

Renforcer ses compétences en gestion de projet artistique et en gestion associative

Fiche mise à jour le 07/05/24 (V2)



PÔLE
RESSOURCES
de Guyane

Resources and Développement et Pôle Ressources de Guyane s'associent pour contribuer à la professionnalisation de la filière artistique et culturelle aux Antilles-Guyane.

Forts de leur expertise dans la formation et la filière artistique et culturelle, ils pourront vous accompagner efficacement dans votre évolution professionnelle.

85% DE TAUX DE SATISFACTION EN 2024!

OBJECTIFS FINAUX

- Être capable de créer/gérer un projet artistique professionnel
- Être capable de créer/gérer une association artistique professionnelle
- Appréhender les particularités de la filière artistique aux Antilles-Guyane
- Améliorer la qualité technique des projets afin de faciliter leur traitement par l'administration et de favoriser l'obtention de financement

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes actives : Alternance entre des mises en situation, des travaux en sous-groupes, des entraînements à partir de cas proches du vécu et des apports conceptuels.

CONTENU

- **SEQUENCE 1** : Créer et gérer une association
- **SEQUENCE 2** : Maîtriser les formalités spécifiques d'une association artistique professionnelle
- **SEQUENCE 3** : Maîtriser la gestion de projet artistique professionnel
- **SEQUENCE 4** : Maîtriser la gestion financière d'une association artistique
- **SEQUENCE 5** : Maîtriser la gestion sociale d'une association artistique

PROFIL DES INTERVENANTS

Référente : **Alice FABRE**, fondatrice et directrice du Pôle Ressources de Guyane, une association oeuvrant pour la structuration et la professionnalisation des acteurs artistiques et culturels.

PUBLIC VISÉ : Artistes, membres du bureau d'association, salariés, demandeur d'emploi ou toute personne endossant un rôle de gestion de projet et de gestion associative au sein d'une structure artistique professionnelle ou en cours de professionnalisation, sous la forme associative. Niveau débutant/intermédiaire.

PRÉREQUIS : Résider aux Antilles-Guyane

- Niveau BAC ou équivalent
- Être muni de : ordinateur, connexion internet, suite office

DURÉE ET MODALITÉS : 42 heures, soit 6 jours, 100% en distanciel

CALENDRIER : 21-22-23-28-29-30 octobre 2024

DELAI D'INSCRIPTION : Nous contacter min. un mois avant le démarrage de l'action

ÉVALUATIONS

- Evaluations à chaud et à froid
- Evaluations formatives et sommatives : QCM

VALIDATION : Certificat de réalisation

LIEU DE LA FORMATION : Distanciel (ZOOM)

COÛT : Tarif individuel de 2520€

FINANCEMENT : AFDAS, Uniformation, France Travail, Fonds propres

HANDICAP : Si votre handicap vous empêche de participer en distanciel, notre Référente Handicap vous accompagne vers la solution.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

pole.ressources.guyane@gmail.com
(+594) (0) 694 38 36 23

gestion@ressourcesdevelopment971.com
(+590) (0) 690 94 95 68

www.ressourcesdevelopment971.com
www.poleressourcesguyane.fr

Siège : Résidence Lasserre Bât D.13 Raizet 97139 LES ABYMES

SIRET : 503 969 784 00019

N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ - CENTRE DE FORMATION : 95970153897

Détails des séquences “Renforcer ses compétences en gestion de projet artistique et en gestion associative”

★ SEQUENCE 1 – Créer et gérer une association

- Maîtriser les spécificités de l'association loi 1901
- Créer une association et organiser sa gouvernance

★ SEQUENCE 2 – Maîtriser les formalités spécifiques d'une association artistique professionnelle

- Identifier et maîtriser les formalités spécifiques aux entreprises artistiques

★ SEQUENCE 3 - Maîtriser la gestion de projet artistique professionnel

- Décrypter un dispositif de financement et faire de la veille
- Définir et formaliser son projet
- Elaborer le dossier artistique du projet
- Communiquer autour du projet et travailler son réseau

★ SEQUENCE 4 - Maîtriser la gestion financière d'une association artistique

- Elaborer la stratégie de financement d'un projet
- Elaborer le budget d'un projet et de l'association
- Appliquer les fondamentaux de la comptabilité associative
- Appliquer les obligations en matière de bilan

★ SEQUENCE 5 – Maîtriser la gestion sociale d'une association artistique

- Appliquer le droit du travail, choisir et appliquer les conventions collectives du secteur artistique
- Appliquer les différents régimes (régime général, intermittence et droit d'auteur)
- Maîtriser les formalités d'embauche et les obligations employeur vis-à-vis du salarié et des organismes sociaux

Suite de parcours et débouchés

- Licence professionnelle « Gestion de projets et structures artistiques et culturels » ;
- Créer et gérer son association artistique et culturelle ;
- Créer et gérer des projets artistiques et culturels professionnels.

Formation mise en place par Resources and Development et Pôle Ressources de Guyane

Fiche mise à jour le 07/05/24 (V2)

Siège : Résidence Lasserre Bât D.13 Raizet 97139 LES ABYMES

SIRET : 503 969 784 00019

N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ - CENTRE DE FORMATION : 95970153897